

	C.E.T. DE MONT-SAINT-GUIBERT	
	Faune et Flore : risques	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 4 février 2011	
	www.issep.be	

DESCRIPTION DES RISQUES POTENTIELS POUR LA FAUNE, LA FLORE ET LES ZONES NATURA 2000 PRESENTES DANS LES ENVIRONS DU C.E.T. DE MONT-SAINT-GUIBERT.

POUR LE SGIB N°651 « SABLIERE DE MONT-SAINT-GUIBERT »

D'un point de vue hydrogéologique, le C.E.T. ne présente pas de risques pour la sablière la jouxtant étant donné que celui-ci se situe en aval hydrogéologique.

Les principaux risques potentiels pour ce SGIB sont ceux liés à l'exploitation de la sablière et du centre de tri de déchets qui s'y trouve, de même que certaines activités de loisirs qui s'y déroulent occasionnellement.

Cependant, l'avifaune détritivore caractéristique du C.E.T. pourrait représenter une menace pour diverses espèces de la sablière, principalement en période de nidification (concurrence inter-espèces, prédation des œufs et des jeunes, etc.).

POUR LA RESERVE NATURELLE DOMANIALE N°247 DE « LA GRANDE CHAUSSEE »

D'un point de vue hydrogéologique, le C.E.T. ne présente pas de risques pour la réserve naturelle domaniale de « La Grande Chaussée », située à environ 1.600m au sud du site.

POUR LA ZONE NATURA 2000 BE31006 « VALLEE DE LA DYLE A OTTIGNIES »

Le C.E.T. ne présente pas de risque particulier pour la zone Natura 2000 BE31006 située à environ 1.400m à l'ouest, à l'exception du Ruchaux qui s'écoule en direction de cette zone après avoir longé le C.E.T.

Cependant, il a été mis en évidence en 1999 que le Ruchaux, source de nombreuses polémiques, est un ruisseau dont la qualité de l'eau, le long de son cours, est essentiellement influencée par les nombreux égouts tant privés que publics qui s'y déversent. A cela s'ajoutent occasionnellement les eaux provenant du bassin d'orage du C.E.T. et qui s'écoulent également dans le Ruchaux. Les mesures réalisées lors des diverses campagnes (1999, 2000, 2001, 2005 et 2009) montrent des profils similaires au cours du temps et on n'observait aucune amélioration sensible de la qualité de l'eau, ni aucune dégradation d'ailleurs. Depuis lors, une station d'épuration urbaine a été construite mais son impact favorable probable n'a pas été confirmé.